

## Le cinéma à Amiens

Émile Flament, Marie-Hélène Rakowski

### Abstract

This paper analyses the city's equipment especially characterized by development of multihouses complexes, whose the localization has become more and more central. With soon 17 cinemas, Amiens is the best provided city in its region, however it is rather fewer furnished than most regional metropolis. The fréquentation is progressing for about 20 years, but still remains weak. This can be related to some characteristics of the urban population.

### Résumé

L'article étudie l'évolution de l'équipement, caractérisée surtout par la création de complexes multisalles dont la localisation est devenue très centrale. Avec bientôt 17 salles, Amiens est, de loin, la ville la mieux équipée de sa région ; elle est cependant plutôt moins pourvue que la plupart des capitales régionales. La fréquentation progresse depuis une vingtaine d'années, mais reste néanmoins basse ce qui reflète surtout le caractère encore très ouvrier et modeste de la population urbaine.

---

### Citer ce document / Cite this document :

Flament Émile, Rakowski Marie-Hélène. Le cinéma à Amiens. In: Hommes et Terres du Nord, 1986/1. Tourisme et cadre de vie. pp. 7-12;

doi : <https://doi.org/10.3406/htn.1986.2025>

[https://www.persee.fr/doc/htn\\_0018-439x\\_1986\\_num\\_1\\_1\\_2025](https://www.persee.fr/doc/htn_0018-439x_1986_num_1_1_2025)

---

Fichier pdf généré le 07/05/2018

# Le cinéma à Amiens

Emile FLAMENT et Marie-Hélène RAKOWSKI

Université de Picardie

## RESUME

L'article étudie l'évolution de l'équipement, caractérisée surtout par la création de complexes multisalles dont la localisation est devenue très centrale. Avec bientôt 17 salles, Amiens est, de loin, la ville la mieux équipée de sa région; elle est cependant plutôt moins pourvue que la plupart des capitales régionales. La fréquentation progresse depuis une vingtaine d'années, mais reste néanmoins basse ce qui reflète surtout le caractère encore très ouvrier et modeste de la population urbaine.

## ABSTRACT

This paper analyses the city's equipment especially characterized by development of multihouses complexes, whose the localization has become more and more central. With soon 17 cinemas, Amiens is the best provided city in its region, however it is rather fewer furnished than most regional metropolis. The frequentation is progressing for about 20 years, but still remains weak. This can be related to some characteristics of the urban population.

Au même titre que d'autres activités économiques, sinon même davantage aujourd'hui, les loisirs doivent retenir l'attention du géographe. Non seulement parce qu'ils transforment, façonnent et animent des espaces, mais parce qu'ils deviennent des facteurs décisifs de différenciation et de hiérarchisation socio spatiales. En dépit d'une chute marquée de fréquentation depuis au moins un quart de siècle (- 42,8% rien que de 1960 à 1984), le cinéma représente toujours la pratique culturelle la plus largement diffusée dans la population française. En 1982, 47,2% de la population de plus de 15 ans ont fréquenté au moins une fois une salle obscure. Mais, dans le même temps, le cinéma est devenu un équipement typiquement urbain, sinon de grande ville. L'analyse de l'exemple amiénois permet non seulement de suivre une évolution significative à l'intérieur d'un tissu urbain, mais elle révèle une fréquentation assez originale qui conduit à s'interroger aussi bien sur des problèmes de diffusion culturelle que sur le rôle du cinéma comme élément de polarisation de l'espace.

## 1. L'équipement d'une capitale régionale

### 1.1 L'implantation des salles (Fig. 1)

En dehors des Grand et Petit Théâtres de la Maison de la Culture représentant un potentiel de 1350 fauteuils (1), Amiens dispose en 1984 de 15 salles de

cinéma offrant 3038 fauteuils (2). La situation actuelle procède d'un double processus de créations et de disparitions. Il y avait 12 salles en 1965, 8 en 1970, 12 en 1975. Neuf salles nouvelles ont été ouvertes depuis 10 ans, représentant 46,1% du nombre actuel de fauteuils (3), mais un nombre équivalent de salles a disparu entre 1965 et 1982.

Cette évolution débouche sur la mise en place d'une offre très concentrée qui est le fait de 4 complexes multisalles de poids bien inégal. Deux appartenant au même propriétaire, accaparent 78,4% des fauteuils le «Paris» (6 salles, 1.164 fauteuils), le «Picardy-Club» (5 salles, 1.217 fauteuils). Les deux autres, disposant chacun de 2 salles, ont 361 («Régent») et 296 («Rio») fauteuils. Ces partitions en salles de petite capacité (7 sur 15 offrent moins de 150 places, dont 4 moins de 100) offrent de nombreux avantages pour l'exploitant: augmentation du nombre de films proposés et meilleure rotation des produits en cas de maigre succès, recours à un personnel réduit (caisse unique, horaires de projection légèrement décalés permettant éventuellement de n'avoir qu'un seul opérateur...).

Cette évolution a également une traduction spatiale très significative, dans la mesure où 3 complexes regroupant plus de 90% des places se trouvent concentrés sur une distance de 400 mètres correspondant à l'axe urbain le plus actif, de la place de la gare à la place de l'Hôtel de ville. Deux se localisent directement sur cet axe, le troisième qui est aussi le plus important est en léger retrait, dans la seule et courte rue piétonne qui existe actuellement à Amiens; il en constitue tout naturellement le principal élément d'animation. C'est donc dire l'insignifiance de l'équipement de tout l'espace urbanisé, en dehors d'une section de l'hypercentre linéaire. La seule exception se trouve excentrée vers l'Ouest: c'est le «Rio» spécialisé dans la diffusion des films pornographiques, localisé tout à proximité d'une importante caserne. Tout ceci cor-

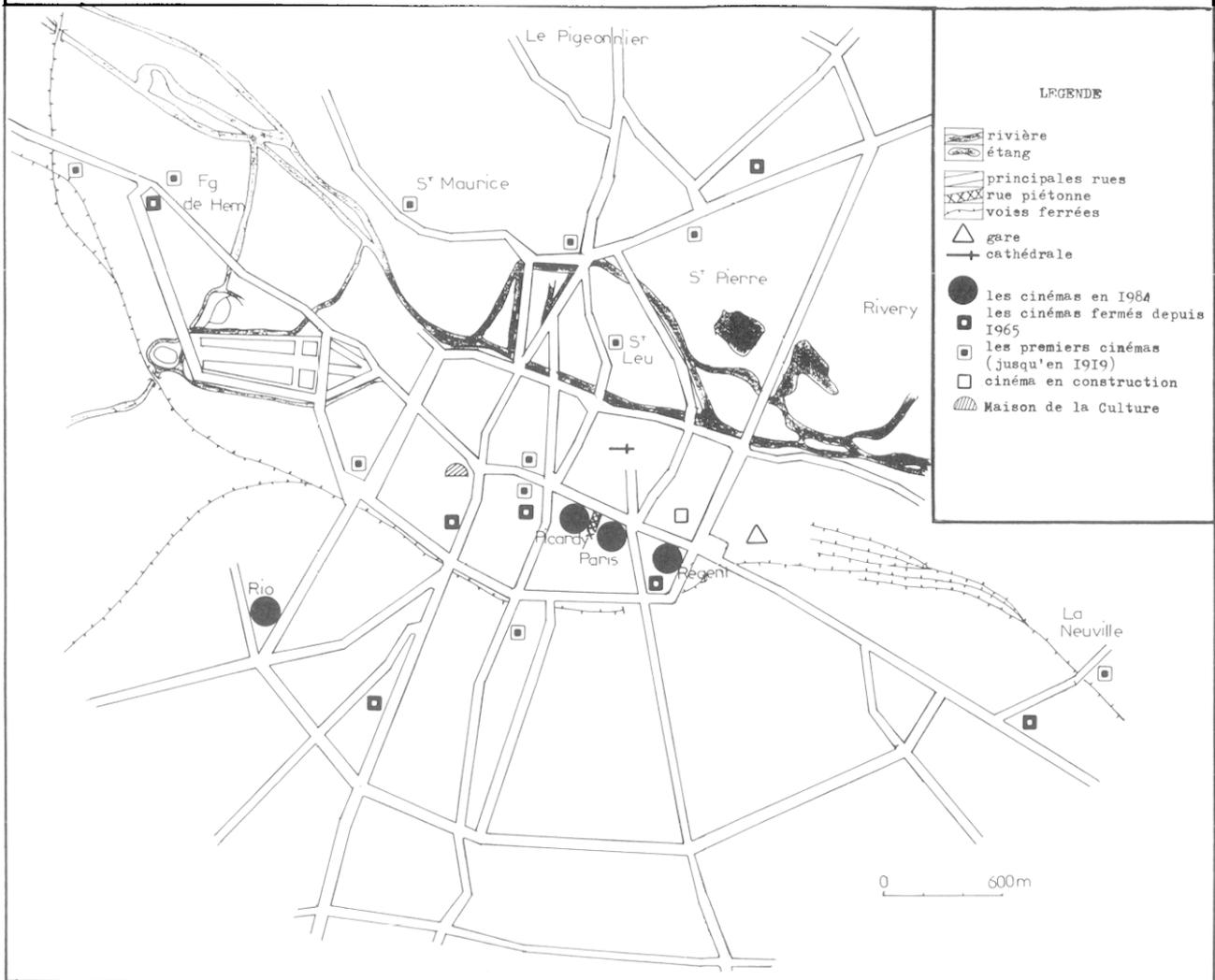
sées et plus du quart des spectateurs payants. Nous l'excluons de cette étude. Voir Flament E. La Maison de la Culture d'Amiens, Norois, 1983, p. 641-647.

(2) Deux nouvelles salles sont actuellement en construction, non loin de la gare.

(3) On pourrait même en ajouter deux autres résultant de la réouverture en 1983 du «Régent» qui avait cessé son activité l'année précédente.

(1) La projection de films constitue l'activité la plus importante de la Maison de la Culture: plus des 2/3 des représentations propo-

Fig 1 : LES CINEMAS A AMIENS



respond bien à l'affinement des fonctions du centre ville; la carte de la répartition actuelle, d'une excessive simplicité, est bien éloignée des schémas anciens. En effet, à l'origine, les lieux de projection étaient très éparpillés, liés à l'existence de salles paroissiales, et plus encore à celle des cafés-concerts. Le cinéma de quartier achève de disparaître en 1971, avec la fermeture du «Renaissance» (quartier du Faubourg de Hem). Cependant, déjà à cette époque, le «centre large» lui même perd quelques unes de ses salles: le «Caméo» cesse son activité dès 1967, le «Rex» en 1981. A l'exception peut-être de la dernière, ces salles sont relativement mal placées par rapport aux axes et pôles d'animation.

Ces «friches cinématographiques» ont fait l'objet de réutilisations n'ayant le plus souvent que peu à voir avec les loisirs. Si une salle abrite aujourd'hui un bardisothèque (l'ex «Saint Honoré»), et une autre sert de salle des fêtes, également utilisée par certaines classes du conservatoire, trois ont acquis une fonction commerciale (deux supermarchés, un commerce de vêtements), une autre abrite les locaux de l'Eglise Evangélique Baptiste. L'ancien «Pax», ainsi que d'autres bâtiments adjacents doivent faire l'objet d'une importante opération immobilière tertiaire (création de

bureaux accueillant notamment l'INSEE et la Chambre des Comptes).

## 1.2 Une vraie capitale?

Pour être mieux évalué, l'équipement amiénois mérite d'être confronté à celui de villes comparables, et à celui de la région. De façon générale, l'évolution amiénoise récente illustre une tendance générale observable en France: même augmentation du nombre de salles (de 1974 à 1983, + 14,2% en France et + 36,4% à Amiens), et même recul du nombre de fauteuils (- 27,8% en France, - 24,8% à Amiens). Si la capacité moyenne des salles amiénoises a fortement régressé avec la création des multisalles, il n'en reste pas moins que l'équipement local est assez nettement supérieur à la moyenne nationale: 30 habitants par fauteuil, contre plus de 40 pour la France entière.

Il supporte ainsi la comparaison avec l'équipement de villes de taille comparable ou plus importante. Le rapport fauteuils/nombre d'habitants place Amiens au même niveau que Caen, Reims, Rennes ou Montpellier. Il faut cependant observer qu'il est inférieur à celui mesuré dans la majorité des capitales régionales (Orléans, Rouen, Dijon, Clermont-Ferrand, Besançon, Metz...), et souvent bien en deçà de celui de bon nom-

bre de villes moyennes (Fig. 2). L'explication de cette situation n'est pas aisée. La proximité et l'accessibilité de foyers bien équipés peuvent sans doute être évoquées, mais on constate que ceci est loin de se vérifier de manière uniforme. Il semble beaucoup plus judicieux d'invoquer l'environnement culturel, l'importance de la population cinéphile potentielle, elle-même très dépendante de la composition socio-professionnelle de la population. Le retard amiénois n'est pas indépendant du caractère très ouvrier de la ville.

De sorte qu'Amiens fait surtout figure de pôle bien équipé par rapport à sa région et plus encore par rapport à son département. La capitale distance très nettement les autres villes régionales les mieux pourvues : Saint Quentin et Compiègne ne possèdent que 9 salles, Laon 7, Soissons 5. Sur les 35 salles existant dans la Somme, 15 sont au chef-lieu, les 20 autres se dispersant en 17 localités différentes (Fig. 3) Encore faut-il observer que certaines salles des stations balnéaires n'ont qu'une activité saisonnière, que dans les petits centres, les salles ne fonctionnent que durant le week-end. Le département n'apparaît donc bien équipé que du fait de son chef-lieu qui regroupe 43% des salles (4). Dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour d'Amiens, il ne reste plus rien, en dehors des deux salles de Corbie (6.282 habitants en 1982). Certaines communes urbaines ne possèdent plus de salle : c'est le cas de Doullens, Roye, Longueau, Moreuil ou Friville-Escarbotin. Ou bien celles qui pouvaient exister se sont révélées trop vastes, et donc non rentables, ou bien la clientèle potentielle est largement insuffisante pour justifier la mise en place d'un petit complexe. C'est souvent dès avant 1950 que le désert cinématographique s'installe. Et aujourd'hui, beaucoup de salles existantes hors d'Amiens sont bien vétustes et ne proposent guère de films de qualité. La prééminence de la capitale régionale procède aussi d'une meilleure programmation, découlant de la priorité de fait accordée à la ville la plus importante : en règle générale, on ne donnera pas un film à Abbeville avant Amiens, ni à Crécy avant Abbeville.

## 2. L'offre cinématographique

Elle peut être évaluée sur un plan quantitatif (nombre de projections ou de films proposés), et doit être complétée par une approche qualitative, s'attachant à la nature et à la diversité des films.

### 2.1 Une offre plus abondante

Le simple dépouillement de la presse locale renseigne avec suffisamment de précision, autorisant d'ailleurs une étude de l'évolution dans le temps. Au début de 1980, Amiens est dotée de 12 salles qui, en moyenne, offrent de 42 à 47 projections par jour, soit pour le premier trimestre de l'année, une moyenne de 316,5 projections concernant 84 films différents. Aujourd'hui, avec 15 salles, le nombre moyen journalier de projections varie de 61 à 67, pour une moyenne hebdomadaire de 452,4 projections, et une

(4) Cette situation devient générale. Dans le Nord pourtant bien mieux urbanisé, la métropole lilloise offre 47% des salles en 1982 (Dewailly, thèse, p. 442).

offre trimestrielle de 144 films différents. Cette progression reflète évidemment celle du nombre de salles, illustrant les avantages déjà évoqués de l'organisation multisalles. Elle correspond aussi à une évolution de la programmation. En 1980, celle de deux salles (Pax, Régent) était encore quelque peu erratique, avec des séances supplémentaires, mais aussi des jours sans projection, des changements de films en fin de semaine ou l'intercalation de films-conférences, du type « Visages et réalités du Monde ». Aujourd'hui, par delà les variations possibles dans le nombre de projections par jour et par salle, dépendant lui-même de la durée du film, tout est beaucoup plus rigoureux et uniforme. A l'exception du « Rio », toutes les autres salles proposent de 4 à 6 séances quotidiennes, le petit complexe du « Régent » projetant assez systématiquement, en variant les horaires, deux voire trois films différents dans la même salle, ce qui permet avec deux salles de pouvoir offrir 4 ou 6 films différents par jour (5). Maintenant les séances supplémentaires ont toujours lieu les mêmes jours : les « nocturnes » du Picardy, les vendredi et samedi, le cinéma des enfants du Picardy I, le mercredi matin.

### 2.2 La dimension qualitative

Si la limite séparant le bon film du mauvais peut prêter à contestation, il reste que les différents établissements opèrent, partout, dans des créneaux assez spécifiques. Ces clivages se retrouvent ici. Les deux salles du Rio, les salles des militaires, se vouent aux films pornographiques (6), toutes les autres relèvent de la diffusion des films commerciaux ou des films « Art et Essai ». Il faut cependant relever qu'Amiens ne dispose que de trois salles classées dans cette dernière catégorie, regroupant 509 sièges, soit 16,8% de l'offre totale. Cette ville universitaire ne possède pas de « salle de recherche » consacrée à la projection exclusive de films « Art et Essai » et de films étrangers en version originale. Cependant l'existence de la Maison de la Culture vient heureusement combler, pour partie, cette lacune.

L'offre peut être considérée comme satisfaisante sur le plan qualitatif. L'expérience la plus significative en ce sens, est celle qui présida au sauvetage du « Régent » qui fermait ses portes en 1982. L'attitude du propriétaire rendant impossible une gestion directe par la municipalité, la formule de la Société Coopérative Ouvrière de Production (SCOP) a finalement été retenue, avec l'appui des responsables culturels de la ville, la municipalité cautionnant l'emprunt nécessaire à l'achat. Aujourd'hui deux salles rénovées, propriété de la Cinéscop, offrent 361 places et présentent des œuvres de qualité ; avec près de 40.000 entrées, les six premiers mois d'exploitation s'avèrent satisfaisants. De leur côté, les deux grands complexes ont mené une politique de relative ouverture, pouvant d'ailleurs leur assurer une meilleure rentabilité : le « Picardy » a accueilli le premier ciné-club amiénois, et tous les deux ont collaboré avec la Maison de la

(5) Cette pratique est aussi, occasionnellement, retenue par les deux grands complexes.

(6) Ce qui sera aussi vraisemblablement le cas des nouvelles salles à proximité de la gare, en cours de construction.

Fig 2: L'EQUIPEMENT CINEMATOGRAPHIQUE EN 1983 DANS LES COMMUNES FRANÇAISES DE PLUS DE 80000 HABITANTS.

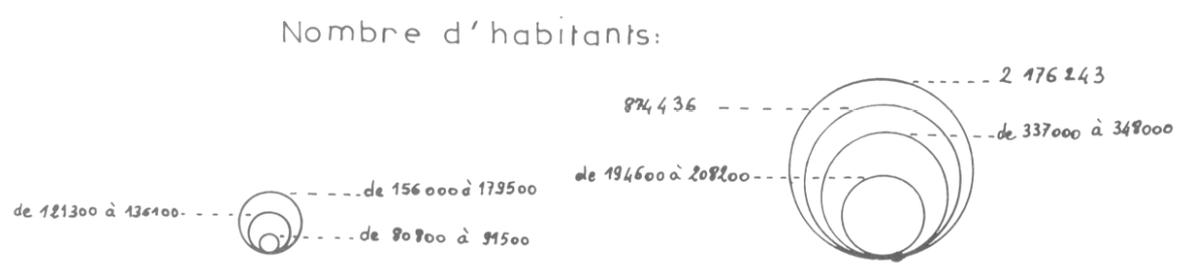
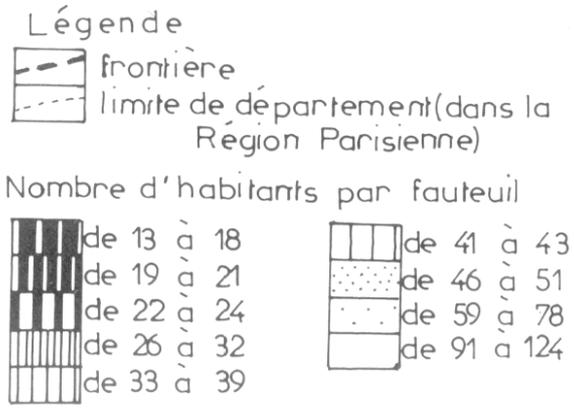
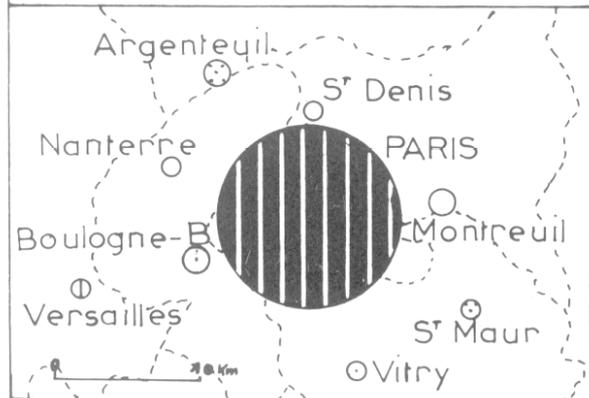
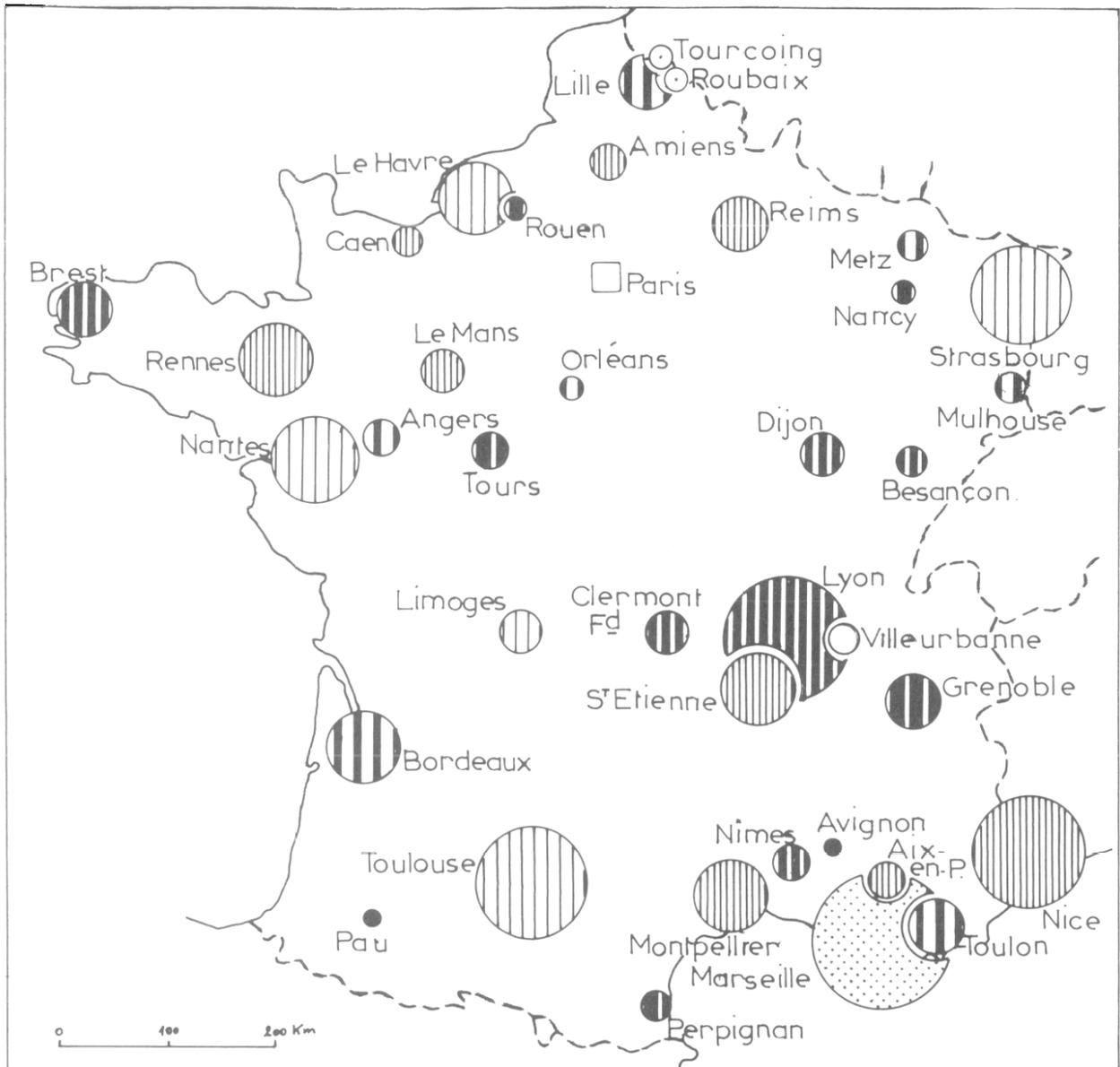
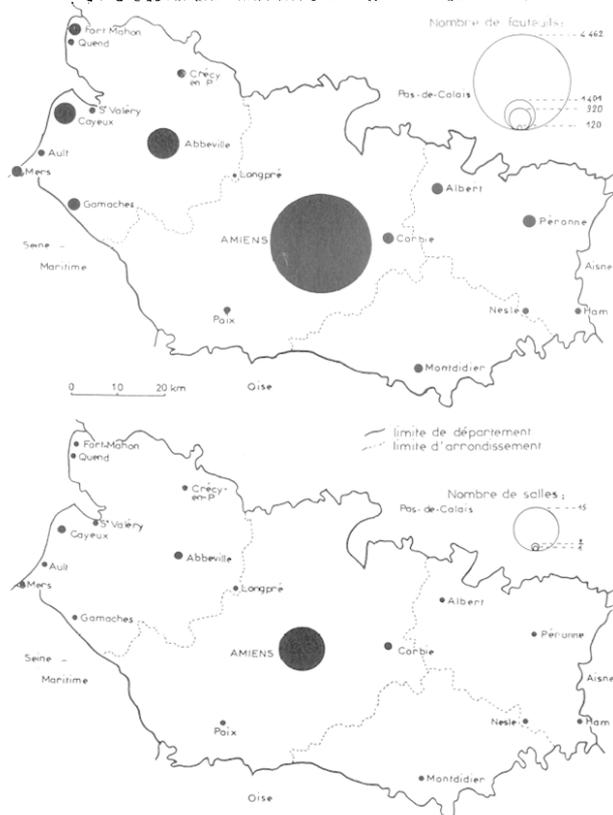


Fig 3 L'ÉQUIPEMENT CINÉMATOGRAPHIQUE DANS LA SOMME



Culture, signant avec elle un accord offrant des réductions tarifaires à ses adhérents.

Il convient cependant d'indiquer que la vie cinématographique locale débord largement les seules salles spécialisées. Amiens possède un nombre difficilement repérable de ciné-clubs, dont l'activité est plus ou moins régulière, parfois même fort éphémère. L'Office Culturel Municipal n'en recense que deux, mais ils sont infiniment plus nombreux, en milieu scolaire et universitaire, dans les Maisons de Jeunes et de la Culture et Centres socio-culturels. En outre, certaines associations organisent occasionnellement des projections. C'est par exemple le cas de l'«Association pour la Diffusion des Langues Anciennes en Picardie» qui propose en 1985 les «Semaines de l'Antiquité au Cinéma», ou de «Ciné-luttes» fondée en 1978 qui projette deux à quatre films par an, se heurtant à de redoutables problèmes de salle et d'accès aux films (7). En fait, la notoriété cinématographique d'Amiens est surtout en passe de s'affirmer avec le développement du Festival International du Film créé en 1980, en liaison avec la Maison de la Culture. Axé chaque année sur un ou plusieurs thèmes (8), il se complète en 1985 par la mise en place d'un marché du film indépendant, le MIFA (Marché International du Film d'Amiens).

(7) Les statuts de l'association signalent, en effet, qu'il s'agit de «dénoncer et combattre les carences de la distribution commerciale à Amiens, présenter des films qui donnent la parole aux multiples formes de luttes collectives ou individuelles, aux prises de conscience, permettre à la population de vivre sa culture, de la créer elle-même dans la lutte...»

(8) En 1984 «le Cinéma des Caraïbes», en 1985 «L'image du Noir américain à travers Hollywood» et «la seconde vague brésilienne des années 70-80».

### 3. La fréquentation

Elle peut être appréciée de façon bien différente, sinon, paradoxale. Par rapport au niveau record de 1954, avec plus de 2 millions de spectateurs, la fréquentation actuelle a fondu de moitié (931.213 spectateurs en 1983). Le haut niveau d'il y a trente ans correspond à l'âge d'or du cinéma de quartier, à une offre de loisirs sédentaires moins diversifiée, avec surtout une diffusion encore réduite de la télévision, ainsi qu'à une mobilité générale assez limitée. Une telle décrue se retrouverait, amplifiée d'ailleurs, au plan national.

Par contre, depuis une vingtaine d'années, on enregistre une progression sensible: entre 1965 et 1983, la fréquentation augmente de 37,8%, ce qui représente un gain de 255.000 spectateurs. Cette évolution urbaine se démarque nettement, cette fois-ci, de celle de la France entière qui a encore chuté de plus de 20%. Elle s'accompagne, en outre, d'une forte poussée des recettes qui, en francs courants, bondissent de 774% (9); une telle progression s'explique surtout par une forte augmentation du prix des places, bien supérieure à l'évolution générale des prix (10).

Il reste que cette évolution récente est loin d'être régulière, étant scandée par trois creux marqués: en 1969 où la fréquentation s'effondre à 623.000 spectateurs, en 1973, 1977-79. L'explication de ces fluctuations n'est guère aisée. Elles peuvent certes être reliées à l'évolution de l'équipement cinématographique de la ville, mais la corrélation se révèle finalement bien médiocre. Le début des années 70, par exemple, époque où l'équipement est le moins bon, enregistre une fréquentation moyenne annuelle supérieure de plus de 12% à celle des années précédentes, où l'on comptait pourtant deux salles et près de 1.600 fauteuils de plus. Une relation peut être établie avec la conjoncture économique du moment; chaque augmentation sensible du prix de la place déclenche une réticence qui finit par s'estomper avec le temps. Le contenu de la programmation joue évidemment un rôle décisif. Les années les plus fastes coïncident avec l'arrivée de productions précédées d'une lourde campagne publicitaire et d'une consécration parisienne. 1982 qui marque le maximum absolu de fréquentation depuis près de 30 ans avec 945.000 spectateurs est, de ce point de vue tout à fait significatif, ayant accumulé quelques uns des plus grands succès populaires de ces dernières années. Il faut ajouter, enfin, que toute l'évolution récente a été favorable aux grandes villes, à la fois sur les plans qualitatif et quantitatif. L'inexistence des salles aux niveaux inférieurs de la pyramide urbaine, la fréquente médiocrité de la programmation de celles qui peuvent subsister n'ont fait qu'élargir l'aire de recrutement des salles urbaines. Ceci n'empêche cependant pas Amiens d'offrir un indice de fréquentation (nombre de spectateurs rapporté à la population totale) plutôt médiocre.

(9) Ce qui correspond, en gros, à un doublement en francs constants.

(10) On peut considérer que depuis 1965, le prix moyen de la place de cinéma a été multiplié par 6,7.

cre. Etabli à 7,09 en 1983, il place Amiens loin derrière Rouen (15,76 pour 20 salles), Orléans (13,44 pour 21 salles) ou Tours (11,16 pour 20 salles). On objectera qu'il s'agit là de communes mieux équipées, et qui sont les centres d'agglomérations plus importantes, mais Troyes, plus petite, au caractère ouvrier très affirmé, et nantie de 10 salles seulement obtient encore 8,37, et l'on pourrait aligner bien d'autres villes plus modestes ou moins bien équipées. Il serait, certes, tentant d'expliquer l'infériorité amiénoise par la proximité de Paris qui offre un choix beaucoup plus ouvert provoquant une évacuation de clientèle; d'autres villes aussi proches de Paris qu'Amiens conservent cependant un net avantage. On peut sans doute invoquer plus sûrement la concurrence de fait exercée par les ciné-clubs actifs près de la clientèle étudiante hébergée dans les résidences du Campus et privée de transports en commun fort tôt en soirée; celle provoquée aussi par la Maison de la Culture. Tout cela ne peut suffire. Il faut admettre que les Amiénois fréquentent peu les salles obscures, se réfugiant volontiers dans des formes de loisirs à domicile, et singulièrement la télévision. Ceci n'est pas sans rapport avec le caractère ouvrier et souvent modeste de la population, ni avec les retards culturels qu'il implique fréquemment. Il est assez frappant d'observer que les productions que les intellectuels désignent comme étant des «bons films» ne tiennent l'affiche que peu de temps ou se trouvent vite reléguées dans les petites salles. De même certains films de qualité peuvent enregistrer un retard de plusieurs années par rapport à leur sortie parisienne. Ceci ne peut que conforter l'idée déjà solidement ancrée chez certains, de l'existence d'un désert culturel.

## **Conclusion**

---

Cette analyse a révélé l'existence de restructurations et de mutations spatiales qui, en une vingtaine d'années, ont fait de la salle de cinéma un équipement de plus en plus caractéristique de la grande ville.

A Amiens, comme ailleurs, le complexe multisalles est devenu un des signes distinctifs du centre ville; il contribue à son animation surtout nocturne, de façon relativement modeste ici, dans la mesure où les autres équipements de loisirs sont relativement éparpillés et distants les uns des autres.

Sur le plan cinématographique, Amiens est incontestablement la ville la mieux équipée de sa région. Elle aura même bientôt deux fois plus de salles que la seconde ville régionale. La concentration des salles peut sans doute être désormais considérée comme un indicateur utile aidant à préciser la hiérarchie des centres urbains, au même titre que d'autres équipements scolaires, commerciaux ou bancaires. Elle ne préjuge pas de la même façon, d'une aire d'influence aisément cartographiable comparable aux aires de chalandise et bassins de recrutement que l'on peut circonscrire. Dans un travail antérieur (Cf note I), nous avons été frappés par l'audience au fond très locale d'un équipement lourd comme la Maison de la Culture. Pour le cinéma, nous manquons certes d'enquêtes, mais la faiblesse de l'indice de fréquentation, la connaissance empirique de comportements suggère le même type de conclusion. A l'époque de la télévision et de la pénétration du magnétoscope, peut-on penser que l'on ira volontiers et souvent de Doullens (à 30 km environ) ou de Moreuil (à une quinzaine de kilomètres) à Amiens pour voir un film, sans parler des villages plus enclavés? La remarque vaudrait sans doute déjà pour certains quartiers ou banlieues qui ont pu perdre leur salle et qui restent mal desservis par les transports urbains.

La concentration urbaine, sinon hypercentrale de certaines formes de loisirs culturels risque de signifier un authentique appauvrissement du milieu rural et des petites villes. De la même façon que le bibliobus a fortement contribué au développement de la lecture, le cinébus pourrait être un outil décisif de diffusion et d'animation culturelles dans les quartiers déshérités des villes, comme à la campagne. On y songe actuellement en Picardie.